

- 1/2 coques à intégrer dans une structure rigide de votre fourniture.
 - Décoffrer dans les 24 heures.
 - Si poteau avec J.D., insérer une planche ou une plaque de réseau alvéolaire carton entre les 1/2 coques avant de mettre en place le coffrage.
1. Ne jamais utiliser d'adjuvants à base de solvants ni d'huile de décoffrage autre que l'agent de démoulage que nous fournissons (bidon de 2,5 litres pour 10 m²), avec application au pinceau ou en pulvérisation sur les surfaces coffrantes).
 2. Toujours badigeonner les surfaces intérieures d'agent de démoulage fourni, au pinceau ou au pulvérisateur, **maximum 1 heure avant le coulage**.
 3. Pour éviter de griffer la surface intérieure, descendre les coffrages bien parallèlement aux armatures, en respectant l'écartement (épaisseur de béton recommandée selon normes ci-dessous).
 4. Nos moules et réservations ne sont en aucun cas autoporteurs. Il vous faut donc utiliser des cales amovibles, lester, ceinturer à l'aide de planches, serre-joints, tire-fonds et/ou de banches avec serrage adapté. Coller avec une colle sans solvant (exemple le mastic de collage MS 108 de BOSTIK ou équivalent) ; si besoin goujonner.
 5. Respecter les recommandations de votre fabricant de banche en matière de vitesses de coulage et de hauteur de chute, à l'aide d'une **goulotte souple** en fond de moule et une pression adaptée afin d'éviter l'écartement des banches (technique de coulage progressif d'éléments verticaux par paliers de 2,50 m maximum selon étude de cas préalable de votre bureau d'étude béton - voir normes ci-dessous).
 6. Risque de défaut du parement si le diamètre de votre aiguille est trop gros, si sa fréquence de vibration est trop importante, si son déplacement n'est pas régulier, ou si elle est en contact ou trop proche du moule en PSE. Ne jamais vibrer les coffrages par l'extérieur.
 7. Décoffrer entre 12 h et 48 h selon le volume de béton et les conditions climatiques. Prévoir la dépose des moules en respectant la cure suivant votre étude béton.
 8. Nettoyer les surfaces résinées ou filmées après chaque utilisation pour les coffrages réutilisables de 1 à 8 fois (voire supérieur), selon complexité de la pièce et respect des conditions ci-dessus et normes ci-dessous.
 9. Ebarber et/ou poncer le positif (béton) si nécessaire.



NORMES DU PSE

Nos produits sont conformes aux normes NFT 56-201 et DTU 45.1 notamment en matière de compression :

- Déformation à la compression < 10 % : 90 KPa pour le EM, à 190 KPa pour le GM et à 30 KPa pour le BM (pour rappel : 10 Kpa = 1T / m²).
- Cohésion : 240 KPa pour le GM, 180 KPa pour le EM et 50 KPa pour le BM.

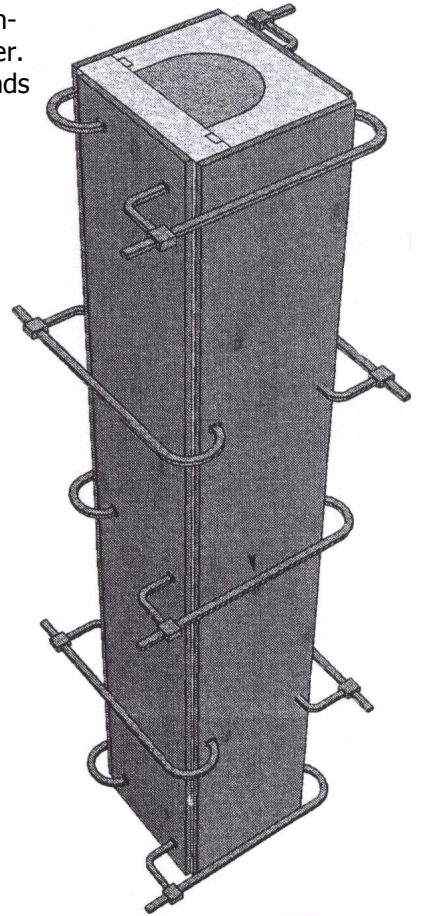
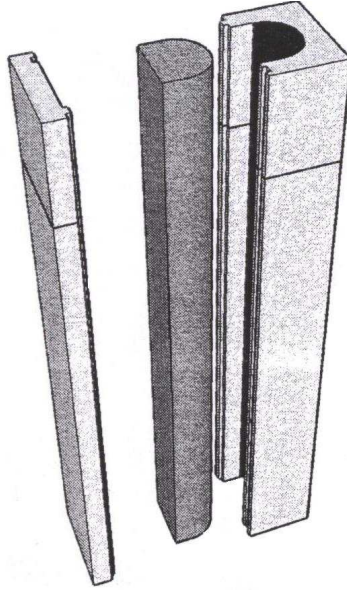
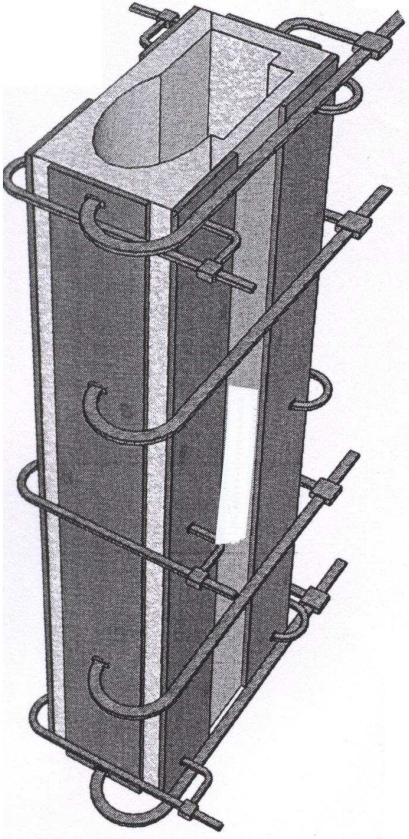
Nos produits sont inflammables et donc conformes à la catégorie M1 de la norme NF P.92.507 (sauf exception sur demande).

NORMES DU FERRAILLAGE, COFFRAGE ET BETON

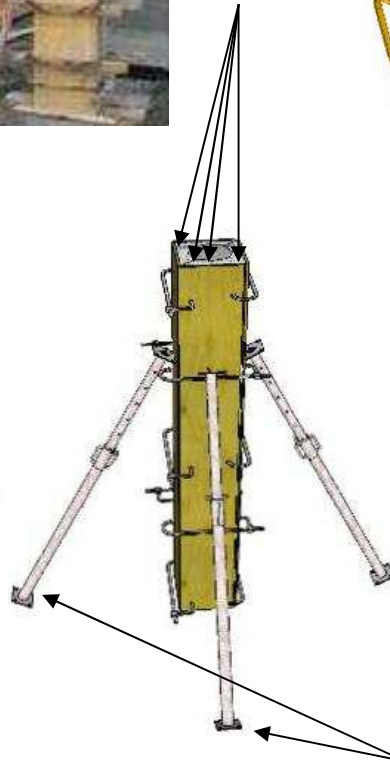
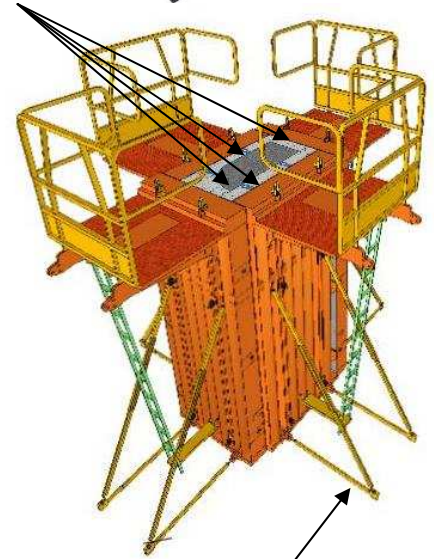
- Prévoir un ferrailage adapté aux moules PSE afin de préserver le parement (voir § 5 et 6 ci-dessus), par exemple un ferrailage avec réservation verticale afin de recevoir une goulotte souple en fond de moule.
- Utiliser du matériel conforme à la norme DIN 4421 supportant la charge et la poussée de votre béton ainsi que la surcharge du PSE. Pour information, les masses volumiques sont : 29 kg / m³ pour le GM, 19 kg / m³ pour le EM et 10 kg / m³ pour le BM, selon commande.
- Respecter la norme NF EN 206-1 en matière de choix et d'épaisseur de votre béton (sans solvant). Suivre les normes NF P 10-202 & P 18-201 ainsi que les DTU 3.3 du DTU 20.1 & 21, et article 3.3 du DTU 23 notamment en matière de coffrage, de coulage, de serrage, de décoffrage et de cure.

Exemples de coffrage / banchage pour poteaux et colonnes

Caler et fixer les moules PSE dans un coffrage rigide et plan (exemple : type échafaudage, plateau, banche lestée ou autre coffrage adapté à votre chantier). Barder à l'aide de planches, de serre-joints, tire-fonds et / ou banches (serrage adapté).



Fixer soigneusement les moules aux banches (voir page précédente)



Lester de chaque côté avec des poids suivant les forces de poussée du béton.

Respecter les règles de l'art (DTU), ainsi que les préconisations ci-jointes.